

■ Rémy Daniel et ses associés ont transformé leurs bâtiments pour faire du porc bio sur paille, de manière à rentabiliser cet atelier.

Des porcheries réorganisées pour le bio



PAR ISABELLE LEJAS

« **A** mon installation, nous ne souhaitons pas conserver notre activité de multiplication, raconte Rémy Daniel, installé avec ses parents, son oncle et sa tante à Mouais (Loire-Atlantique). Mais nous avons besoin de maintenir la rentabilité de l'atelier porcin. Nous avons choisi de le convertir en bio comme le reste de l'exploitation. » Mais pas question d'agrandir la surface de l'atelier pour répondre au cahier des charges. Les cinq associés ont préféré réorganiser le parc de bâtiments existant en réduisant de moitié le nombre de truies présentes.

L'ancien bâtiment gestante, déjà sur paille, a été divisé en deux pour aménager d'un côté une maternité, et garder de l'autre les places nécessaires pour les truies gestantes. La maternité comprend vingt cases de 10 m². Les associés ont installé un stockage de paille au-dessus du couloir de circulation. Comme pour les gestantes, l'alimentation est manuelle.

C'est la partie engraissement qui a nécessité le plus de modifications. Le bâtiment accueillait auparavant la maternité, le postsevrage et l'engraissement. Il était sur caillebotis intégral avec préfosse et lumière artificielle. « Il a fallu enlever tous les caillebotis. Les cloisons et les poutrelles ont servi pour aménager la maternité. Nous avons refait un quai pour installer les nourris-

seurs. » Les anciens nourrisseurs de l'engraissement ont été conservés comme abreuvoirs. « La préfosse faisait 80 cm de profondeur. Nous l'avons remblayée de 40 cm pour limiter l'accès aux nourrisseurs à deux marches. » Conformément au cahier des charges, tout un pan du mur a été ouvert pour recevoir la lumière naturelle. « Nous n'avons pas eu d'autre choix que d'ouvrir la façade nord pour une question d'organisation du bâtiment. Cela ne pose pas de problème. » Les ouvertures sont commandées par un système de volets roulants. Au total, l'engraissement comprend douze salles de trente porcs chacune. Toute l'alimentation est automatique grâce à une chaîne qui fait toute la longueur du bâtiment.

DE MEILLEURS RÉSULTATS

Le réaménagement des bâtiments a forcément nécessité une adaptation de la conduite. L'élevage est maintenant conduit en quatre bandes de dix truies et sèvre environ 110 porcelets toutes les six semaines. « La première semaine, je suis en mise bas et sevrage. La deuxième est réservée aux inséminations artificielles. Les autres sont consacrées aux opérations courantes. » Cette organisation est bien adaptée au travail d'une personne. « Je préfère un lot de dix truies toutes les six semaines plutôt que cinq toutes les trois semaines. » Les travaux ont duré près d'une année. « Nous avons conservé des cochettes et les premières mises bas ont eu lieu en juin 2007. En-

Réduction du cheptel de moitié

Avant

- 110 truies
- 320 places de postsevrage
- 60 places de préengraissement
- 360 places d'engraissement
- 970 mâles (6-7 kg) vendus par an
- 650 cochettes vendues pour la reproduction par an
- 450 porcs charcutiers vendus par an

Après

- 50 truies
- 120 places de postsevrage
- 360 places d'engraissement
- 1 000 porcs bio vendus par an



1. UNE PERSONNE À TEMPS PLEIN
Associé avec ses parents, son oncle et sa tante, Rémy Daniel gère seul l'atelier de 50 truies naisseur-engraisseur bio sur paille.

2. LITIÈRE
En maternité et gestantes, les litières sont curées chaque jour. L'ancien racler a été conservé pour évacuer les déjections dans la fumière. Postsevrage et engraissement sont sur litière accumulée et curés après chaque bande.

Au final, l'élevage a réduit son cheptel de moitié mais il sort deux fois plus de produit (167 500 € par an avant contre 310 000 € aujourd'hui), ce qui lui permet de dégager un EBE de 80 000 €/an contre 60 000 € auparavant. Des résultats rendus possibles grâce à de bonnes performances techniques. « Dès la première vente, nous avons sorti plus de cochons que prévu dans l'étude prévisionnelle », confirme Rémy. La GTE du premier semestre 2008 fait état de 16,7 porcs produits par truies présentes et par an. L'objectif est d'atteindre 18 en régime de croisière. L'indice de consommation (8-115 kg) est de 2,77 avec un GMQ de 768 g/j et un taux de perte sevrage-vente de 4,4 %. Performances techniques, rentabilité... autant de défis à relever pour ce jeune éleveur motivé. ■

tre-temps, il a fallu jongler entre les cases des animaux et les salles. « La rénovation », se souvient Rémy. Le coût des travaux s'est élevé à 100 000 euros, dont 17 000 € pour la chaîne d'alimentation de l'engraissement, un coût limité grâce à la réutilisation de nombreux matériaux et beaucoup d'auto-construction. L'annuité du bâtiment représente près de 15 000 €. Les associés ont souscrit un emprunt sur sept ans afin qu'il soit remboursé au départ en retraite des parents, de l'oncle et de la tante de Rémy.

DÉPENDANCE ALIMENTAIRE

L'alimentation reste le gros poste de charge de l'élevage : 220 000 € par an. Les porcs reçoivent, exclusivement, des produits issus de l'agriculture biologique. Tout est acheté à la Samab, une filiale de Terrena. La dépendance pour les achats d'aliments est le point noir de l'élevage. « Il faudrait près de 70

à 80 ha pour être autonome en aliments avec 50 truies. » Les 40 % d'autonomie alimentaire exigés par le cahier des charges (obligation de produire mais pas de consommer) sont atteints mais utilisés pour l'atelier lait. « L'objectif est de pouvoir reprendre un peu de foncier et pourquoi pas un jour de se lancer dans la fabrication à la ferme. » Les porcs sont tous commercialisés par Erca bio à Laval (Mayenne). Gros intérêt du bio : les prix de reprise sont garantis avec une grille de prix indexée sur le TMP et des compléments pour soutenir la production en cas de hausse du coût de revient. Le prix est déconnecté du marché au cadran mais lié aux contrats commerciaux d'Erca bio. Actuellement, le marché est porteur. La consommation est en progression de 15 à 20 % par an. L'offre n'arrive pas à couvrir la demande. D'où un prix de reprise moyen qui s'établit à 3,40 €/kg pour le second semestre 2008.

Des chalets pour le postsevrage

● Avec le passage en bio, les places manquaient pour accueillir tous les animaux. Rémy a acheté quatre chalets en bois et tôle à un voisin pour 1 500 € pièce. Des barrières métalliques délimitent une courette extérieure paillée recouverte d'une bâche. Un des chalets est réservé aux cochettes de renouvellement. Les trois autres peuvent loger trente porcelets en postsevrage chacun. Les nourrisseurs sont à l'intérieur mais le remplissage se fait par l'extérieur. Pour l'abreuvement, des pipettes sont installées côté courette et reliées au réseau d'eau. Les chalets sont déplacés à la fin de chaque bande pour être nettoyés. « Très bien isolé avec de la laine de verre entre les tôles, ce type de logement assure de bons résultats techniques », assure Rémy.



POINTS FORTS

- **Marché porteur** avec une offre qui ne répond pas à la demande.
- **Prix de reprise** des porcs garanti.
- **Cohérence** du système.

POINTS FAIBLES

- **Système sur paille** gourmand en main-d'œuvre.
- **Manque de foncier** pour assurer l'autonomie en aliment.
- **Forte dépendance** des achats d'aliment.